

DÉLIBÉRATION N° 307 DU BUREAU SYNDICAL DU 07 DEC

Date de la convocation : mardi 30 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de présents : 10

Le Bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Douaisis s'est réuni le mardi 07 décembre 2021 à 12 heures 30, Salon des Artistes à Gayant Expo - 59500 Douai, sous la présidence de Monsieur Lionel COURDAVAULT.

ETAIENT PRESENTS :

Mr Lionel COURDAVAULT, Président

Mr Claude MERLY, 1^{er} Vice-Président

Mr Bernard GOULOIS, 3^{ème} Vice-Président

Mr Gilles BARBIEUX, 5^{ème} Vice-Président

Mr Jacques MICHON, 7^{ème} Vice-Président

Mme Marie CAU, 8^{ème} Vice-Présidente

Mr Jean-Marc RENARD, 3^{ème} assesseur

Mr Dimitri WIDIEZ, 4^{ème} assesseur

Mr Yves MAITTE, 5^{ème} assesseur

Mr Ludovic VALETTE, 9^{ème} assesseur

ETAIENT EXCUSES :

Mr Raphaël AIX, 2^{ème} Vice-Président

Mr Julien QUENNESSON, 4^{ème} Vice-Président

Mr Laurent KUMOREK, 6^{ème} Vice-Président

Mme Caroline BIENCOURT, 1^{er} assesseur

Mr François CRESTA, 2^{ème} assesseur

Mme Anissa BOUCHABOUN, 6^{ème} assesseur

Mr Djamel BOUTECHICHE, 7^{ème} assesseur

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Chloé BECU, Gwenaëlle BOURDEAU, Steve LAETHEM, Capucine LECLERCQ, Matthieu LEMPENS, Margot PASQUER, Adeline PEROTIN, Marielle DIVAY et SAS Douai Services.

OBJET : Candidature au dispositif « Démonstrateur national de la conduite du changement »**Monsieur le Président expose**

Le SCOT du Grand Douaisis a placé la Sobriété comme un pré-requis indispensable à la transition vers un territoire neutre en carbone. La sobriété sous ses multiples facettes (énergétique, matérielle, structurelle, d'usage, organisationnelle et conviviale) permet en effet de contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Sur ce sujet, les premiers travaux ont été engagés en partenariat avec l'association Virage Energie dès 2017 et ont permis de définir les messages, articulations et synergies avec les autres politiques publiques et d'identifier le champ des possibles sur la question des Sobriétés.

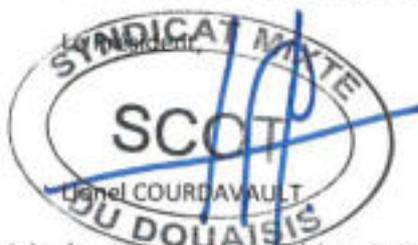
Avec la déclinaison de la stratégie Sobriétés (2021-2023), nous entrons aujourd'hui dans la phase d'accompagnement à l'action et au réel changement de comportement auprès des communes, des acteurs socio-économiques et du grand public (scolaires et famille) afin d'engager concrètement le territoire dans la sobriété. Il s'agit désormais d'amplifier nos actions en renforçant l'ancrage territorial, en accompagnant et en s'ouvrant davantage en direction des habitants mais aussi de continuer à innover tout en capitalisant dans un souci de transmission.

Ces ambitions répondent pleinement aux attentes de l'ADEME dans le cadre de son dispositif Démonstrateur national de la conduite du changement, c'est pourquoi il est proposé que le SCOT s'inscrive dans ce dispositif.

LE BUREAU DECIDE, A L'UNANIMITE (10 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

- D'autoriser le Président à déposer une candidature dans le cadre du dispositif « Territoire démonstrateur de la conduite du changement » auprès de l'ADEME ;
- D'autoriser le Président à prendre tous les actes nécessaires pour la recherche de financement
- D'autoriser le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions

Fait à Douai, le 07 décembre 2021



Monsieur le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affichée ce jour au siège de la collectivité
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Dépôt en sous-préfecture de Douai le :